

Les aspects financiers du projet

Présentation par Liane Boisvert, Directrice générale

Le budget de la Municipalité et celui du service incendie

Depuis mon entrée en poste à la municipalité en 2010, le souci de maintenir une taxation juste et respectant la capacité de payer de nos citoyens est au cœur de mes préoccupations et de celles de nos conseils successifs.

Dans ma gestion, j'ai toujours fait confiance aux officiers de notre service incendie qui sont les plus à même de savoir ce qui est le mieux pour assurer le service à la population et la sécurité de nos pompiers.

Au cours des années, les augmentations accordées au budget du service incendie l'ont majoritairement été au chapitre des salaires. Chaque année, nous nous sommes efforcés de bonifier les conditions de travail, d'ajouter des heures de garde, d'améliorer les incitatifs qui nous ont permis d'embaucher et de retenir les pompiers en poste, malgré les salaires qui étaient souvent en deçà du marché pour des municipalités de notre taille et environnantes.

Dans cette optique, j'ai toujours soutenu leurs demandes et recommandé à nos élus d'investir les sommes nécessaires pour voir au bon fonctionnement de notre service incendie.

En 2012, le budget de fonctionnement de la municipalité totalisait 4 195 850 \$. Le budget du service incendie se chiffrait alors à 379 352 \$; ça représentait 9 % du budget annuel. En 2022, notre budget de fonctionnement municipal se chiffre à 7 758 858 \$, et celui du service incendie à 962 420 \$, ce qui représente maintenant plus de 12 % du budget total.

Évolution du budget incendie vs le budget municipal (2012-2022)							
ANNÉE	BUDGET	augmentation (budget)	% augm.	SSI	augmentation (budget)	% augm.	Proportion SSI/BUD
2012	4 195 850 \$			379 352 \$			9,04%
2013	4 312 715 \$	116 865 \$	2,79%	363 860 \$	-15 492 \$	-4,08%	8,44%
2014	4 425 969 \$	113 254 \$	2,63%	361 695 \$	-2 165 \$	-0,60%	8,17%
2015	4 572 761 \$	146 792 \$	3,32%	396 435 \$	34 740 \$	9,60%	8,67%
2016	4 806 271 \$	233 510 \$	5,11%	443 390 \$	46 955 \$	11,84%	9,23%
2017	5 141 477 \$	335 206 \$	6,97%	483 557 \$	40 167 \$	9,06%	9,41%
2018	5 265 392 \$	123 915 \$	2,41%	569 067 \$	85 510 \$	17,68%	10,81%
2019	6 220 290 \$	954 898 \$	18,14%	676 724 \$	107 657 \$	18,92%	10,88%
2020	6 559 572 \$	339 282 \$	5,45%	745 213 \$	68 489 \$	10,12%	11,36%
2021	6 908 892 \$	349 320 \$	5,33%	932 333 \$	187 120 \$	25,11%	13,49%
2022	7 758 858 \$	849 966 \$	12,30%	962 420 \$	30 087 \$	3,23%	12,40%
Augmentation totale		3 563 008 \$	84,92%		583 068 \$	153,70%	

Et cette tendance à la hausse se poursuit, et non sans cause. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'intensifie et la difficulté d'attirer des nouveaux talents devient de plus en plus criante, surtout dans une municipalité où il y a peu de logements abordables et aussi peu de propriétés de moindre valeur convenant aux premiers acheteurs.

Les coûts attendus pour les mises à niveau des infrastructures et équipements

Au-delà du projet de remplacement de la caserne, dont on a déjà abondamment parlé, plusieurs autres équipements du service devront être remplacés à plus ou moins court terme, si on veut maintenir le service.

On se souvient que le projet d'origine prévoyait des dépenses de 5,5 M \$ pour le remplacement de l'hôtel de ville et de la caserne, en plus de la rénovation du centre communautaire. Or, suivant une évaluation effectuée par des spécialistes en la matière, le conseil a été informé que le coût du projet s'élèverait dorénavant à plus de 9,6 M \$. Et c'est sans compter les prix qui continuent d'augmenter, en raison de la pandémie.

Les camions citerne et autopompes devront être remplacés à la fin de leur vie utile, en 2025, 2029, 2031; nous les avons évalués grossièrement à près de 700 K \$ chacun en dollar de 2021.

Les appareils respiratoires (à remplacer aux 15 ans), les habits de combat (aux 10 ans) et tous les autres équipements nécessiteront un remplacement au fil des années.

Sur 20 ans, ça représente au total environ 4,5 M\$, incluant les véhicules.

Les autres grands projets municipaux

Plusieurs autres projets d'infrastructure devront être mis en chantier à la municipalité à plus ou moins court terme. Certains pourront bénéficier de subventions, d'autres pas, mais leur réalisation, est parfois incontournable.

Par exemple, on n'a qu'à penser à l'agrandissement de l'usine d'épuration au village et au remplacement de la conduite d'égout entre l'usine et la fin du réseau actuel; ces travaux doivent nécessairement être réalisés avant le projet d'aqueduc et d'égout au petit lac Brompton et au lac Desmarais.

Notre usine d'épuration du secteur Brompton doit aussi faire l'objet d'une modification. Celle-ci permettra à la fois d'offrir une plus grande capacité, permettant le développement, mais elle permettra également de recevoir les boues de fosses septiques de notre municipalité et ainsi d'économiser sur le transport et le traitement de ces boues. C'est un projet de 4 M \$ dont il s'agit.

La réfection des infrastructures routières n'est pas en reste. Selon les recommandations du *Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et de chaussées* (pour les segments routiers où passent des réseaux sous-terrain seulement) établi en 2020, des travaux se chiffrant à 8 477 468 \$ sont requis, dans un horizon d'environ 5 ans (avec une contribution notamment de la TECQ).

Des travaux de remplacement d'égout pluvial sont prévus sur la côte de l'Artiste. Par la même occasion, les égouts sanitaires seraient ajoutés sur le trajet, permettant ainsi de desservir toute la côte et mettant fin à la pollution causée par les rejets des fosses déficientes qui s'y trouvent. Le programme triennal d'immobilisation fait état d'un projet de 3,6 M \$.

Plusieurs autres investissements plus modestes sont également à prévoir, notamment en ce qui concerne les parcs et les terrains de jeu. Il n'en reste pas moins qu'ils ont tous une valeur importante pour la communauté et son développement. **Ils ont tous une chose en commun : ils affecteront évidemment le compte de taxes de chacun d'entre vous, parfois plus**, en fonction du secteur visé ou du fait que vous soyez ou pas desservis par l'aqueduc et/ou l'égout.

La marge de manœuvre dégagée par l'entente avec Sherbrooke

Les différents scénarios proposés au conseil font état d'une économie projetée, sur une période de 20 ans, entre 17 et 36 M \$ selon l'option retenue.

Économies projetées sur 20 ans en fonction de chaque scénario

Desserte Sherbrooke	SDDB	Écarts	Sécnarios
22 646 189 \$	45 546 696 \$	(22 900 507) \$	statu quo
22 646 189 \$	58 957 314 \$	(36 311 125) \$	progression vers 4 pompiers 24h
22 646 189 \$	44 383 577 \$	(21 737 388) \$	garde interne 10 h 2 pompiers
22 646 189 \$	40 407 681 \$	(17 761 492) \$	garde externe

Le montant de 23 M \$, véhiculé dans nos communications, provient de l'écart entre le montant total projeté pour la réalisation de l'entente avec la Ville de Sherbrooke sur 20 ans et le scénario 1, qui prévoit le maintien du service de Saint-Denis-de-Brompton dans les mêmes conditions qu'actuellement (donc avec une garde interne à temps partiel).

Pour l'année 2023, première année de l'entente proposée, l'économie se chiffre à un peu plus 443 000 \$.

Coût prévu pour 2023	1 193 572 \$	Scénario 1 Statu quo
	750 000 \$	Entente Sherbrooke
	443 572 \$	Économie

Pour bien illustrer l'économie, en termes de taxation, nous avons pris pour hypothèse que le rôle d'évaluation de 2023 prendrait 25 M \$ d'augmentation (ça représente 50 nouvelles constructions à 500 000 \$ chacune). En prenant pour acquis qu'on utiliserait le même taux de taxes foncière que cette année (0,4409 \$/100 \$ d'évaluation), la marge de manœuvre dégagée par le nouveau rôle se chiffrerait à 110 000 \$, tout au plus.

Année	Valeur du rôle	Taux de taxes foncières	Taxes obtenues	Marge de manœuvre	augmentation (%)
2022	933 571 300 \$	0,4409	4 116 116 \$		
augmentation	25 000 000 \$	(50 nouvelles résidences de 500 000\$ chacune)			
2023	958 571 300 \$	0,4409	4 226 341 \$	110 225 \$	2,68%

Le budget actuel, pour le service incendie, prévoit des dépenses de 962 420 \$ cette année. On comprend donc que la seule augmentation du rôle ne permettrait pas de combler l'écart entre le budget de 2022 et 2023 pour le service incendie (un écart de plus de 231 000 \$, principalement en raison du recours à une entente d'entraide automatique qui serait nécessaire.

Progression du budget incendie pour 2023	
Budget incendie 2022	962 420 \$
Projection Budget incendie 2023	1 193 572 \$
Augmentation	231 152 \$

L'économie, quant à elle, entre le budget projeté pour 2023 et le coût de l'entente négociée en est une d'environ 4,63 cents du 100 \$ d'évaluation. Ça correspond, pour une maison moyenne de 419 000 \$ à une économie d'un peu plus de 193 \$ pour la première année. Pour une maison de 700 000 \$, ça représenterait plutôt une économie de 324 \$, ce qui n'est pas négligeable.

Taux du 100\$ pour le service incendie selon les scénarios 1 et 5			
			Taux de taxes applicable pour le service incendie seulement
Prévision budgétaire	Scénario 1 (Statu quo)*	1 193 572 \$	0,1245 du 100\$ d'évaluation
Montant négocié 2023	Scénario 5 (Sherbrooke)	750 000 \$	0,0782 du 100\$ d'évaluation
	Économie au budget	443 572 \$	0,0463 Économie, par 100\$ d'évaluation
	à titre d'exemple pour	Valeur	Coût sur le compte de taxes en fonction des deux scénarios
	Maison moyenne (2022)	419 000 \$	521,72 \$ Coût scénario 1 (statu quo)
		419 000 \$	327,83 \$ Coût scénario 5 (Sherbrooke)
			193,89 \$ Économie
	à titre d'exemple	Valeur	Coût sur le compte de taxes en fonction des deux scénarios
	pour une maison de :	700 000 \$	871,61 \$ Coût scénario 1 (statu quo)
		700 000 \$	547,69 \$ Coût scénario 5 (Sherbrooke)
			323,92 \$ Économie
*Le statu quo représente le budget de fonctionnement actuel (garde interne à temps partiel et garde externe) auquel on a ajouté 4% d'indexation et 200 000\$ pour prévoir une entente d'entraide automatique avec la Ville de Sherbrooke			

Ces économies laisseront donc au conseil une meilleure marge de manœuvre pour réaliser d'autres projets pour le bénéfice de la communauté, tout en assurant à ses citoyens un service de qualité en matière de sécurité incendie.

J'espère que ces brèves explications vous ont permis de mieux comprendre la décision prise par le conseil le 3 mai dernier.